Syndicat Solidaires Groupe RATP
31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris
secretariat@solidaires-grouperatp.org

19 MARS 2020

LA SANTÉ NE SE NÉGOCIE PAS !

STOP AU TRAVAIL NON INDISPENSABLE

Solidaires RATP comprend l'importance d'une continuité minimum du service public de transport dans cette période de pandémie. Mais pas n'importe comment et à n'importe quel prix ! La direction de la RATP est irresponsable et totalement dépassée par les évènements, refusant de prendre la moindre décision. Des milliers d'agents sont encore contraints de venir travailler dans des conditions sanitaires dangereuses, alors qu'ils ne sont pourtant pas indispensables à l'exercice du service à assurer. Dans de nombreux endroits, les éluEs et militantEs tentent de faire bouger les lignes tous les jours, mais nous perdons un temps précieux qui aura des conséquences sanitaires graves.

Quand le financier prend le pas sur la santé de touTEs

Depuis plusieurs semaines, la direction de la RATP fait la morte et joue la montre. Que ce soit à BUS, à MTS/RER, à SEM/CML ou à la maintenance, toutes les décisions qui sont prisent, sous la pression des éluEs et des agents, dans le sens de la protection des salariéEs et pour réduire notre participation à l'extension de cette pandémie, arrivent systématiquement avec 2 ou 3 semaines de retard. **La RATP joue continuellement la montre afin de réduire ses pertes financières.** Maintien coûte que coûte de la vente de Billets dans les Bus les stations et les gares, du contrôle, autant de décisions incompréhensibles face au problème de santé publique que nous rencontrons.

Une PDG aux abonnés absents, c'est irresponsable !

On se rappelle tous que notre PDG était capable, il y a quelques semaines, **de nous envoyer des messages et des vidéos pour nous inciter à cesser notre mouvement de grève pour défendre les retraites de toute la population**. Elle est visiblement incapable de faire la même chose quand il s'agit de protéger les salariéEs et de prendre des dispositions afin d'endiguer une pandémie qui va tuer dans milliers de personnes. **L'Ile-de-France vient de passer N1 au box-office des régions les plus touchées par ce virus et la RATP n'y est surement pas pour rien !**

Si vous n'êtes pas indispensable, restez chez vous !

La situation de l'épidémie et les mesures de confinement annoncées doivent être entendues par la direction. **La RATP ne doit pas s'entêter à essayer de maintenir ouvert ce qui n'est pas strictement nécessaire. C'est ce que Solidaires RATP réclame depuis la semaine dernière.** De même, **les agents qui ne sont pas strictement indispensables à la continuité d'un service public minimum doivent être placés en absence autorisée avec solde et renvoyés chez eux.** D'autant que la plupart des mesures barrières collectives sont encore aujourd'hui totalement absentes : aucun nettoyage sérieux des espaces de travail et des locaux collectifs, aucune mesure de désinfection des matériels roulants, … **La plupart des agents, dans ces conditions, seraient complètement légitimes à exercer leur droit de retrait.**

Droit de retrait : la RATP refuse toujours d'appliquer la loi

Depuis pas mal d'années, la RATP refuse d'appliquer la loi sur le droit de retrait. On l'a vu à de nombreuses reprises, notamment sur des problématiques liées à l'amiante, par exemple. Alors que la loi lui impose de contester ce droit devant les tribunaux, puisque **seul un juge peut se prononcer sur la nature d'un danger grave et imminent,** celle-ci décide elle-même de placer systématiquement les salariéEs en absence irrégulière. Elle contraint les agents exposés aux risques à l'attaquer en justice afin de faire valoir leurs droits. Et pour le moment, ceux-ci ont, à notre connaissance, toujours gagné, même s'ils ont dû attendre 1 an avant de pouvoir récupérer ce que la RATP leur avait volé. **Par ce moyen, elle tente de décourager le recours à ce droit**. **Malgré ça, des centaines d'agents ont déjà fait valoir leur droit de retrait depuis le début de cette crise sanitaire et bien d'autre suivront, si la direction persiste à faire passer ses intérêts économiques au détriment de la santé publique de la population et de la sécurité des agents. Si nos dirigeants sont irresponsables, prenons nos propres décisions !**